

ASSEMBLEE NATIONALE28 septembre 2005

LOI D'ORIENTATION AGRICOLE - (n° 2341)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 105

présenté par
M. Guillaume-----
ARTICLE 7

Dans le dernier alinéa du b) du 2° du II de cet article, supprimer les mots :

« ou d'entreprise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'ordre rédactionnel.